

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 28 Rect.

présenté par
M. Tian, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 4

Dans l'alinéa 27 de cet article, substituer aux mots :

« du recouvrement »,

les mots :

« des recouvrements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.